L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

ABONNEMENT QUOTIDIEN... $12 } payable d'avance.
DO. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 27 MARS 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

☞ Pour plusieurs avis des ventes à l'encan qui ont lieu aujourd'hui, voir la quatrième page.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Nous voyons avec plaisir que M. C. D. Dufour se laisse porter comme candidat pour une place d'alderman. Quelque peu disposés que nous soyons généralement à aborder des questions de personnes, nous croyons devoir, pour l'acquit de notre conscience, faire exception en sa faveur. M. Dufour est honnête, laborieux, instruit, modeste, indépendant; il tient à la population créole par sa naissance, à la population adoptive par son affection; doué d'un esprit droit, exempt de préjugés, il veut le bien et le fait sans arrière pensée: pour tout dire en un mot, il est un de ces hommes chez qui le sentiment du devoir domine toutes les pensées, tous les actes.

Nous avons reçu hier des journaux de New-York jusqu'au 8, de Baltimore jusqu'au 12, et de Charleston jusqu'au 15. Nos lettres de Washington vont jusqu'au 12 et par voie de Charleston, nous avons des dates de New-York jusqu'au 11 et de Washington jusqu'au 13.

Cette extrême irrégularité des malles contribue plus que toute autre chose à faire circuler les bruits les plus contradictoires; parce que les nouvelles qui se complettent les unes par les autres en temps ordinaire, arrivent maintenant mutilées au point que chacun peut y trouver ce que bon lui semble.

Ainsi pour une question dont la solution nous intéresse au plus haut degré, l'affaire de McLeod, certains articles de journaux porteraient à croire que la tendance à la guerre est positive et que la guerre est même inévitable, tandis que d'autres donnent l'assurance que l'affaire n'a jamais présenté un aspect plus pacifique. S'il fallait en croire quelques personnes, M. Fox aurait demandé ses passeports après avoir eu de longues conférences avec le secrétaire d'Etat. D'autres, au contraire, affirment avoir des nouvelles plus récentes de Washington où il n'est pas fait mention de tout cela.

Placés dans cette situation nous croyons devoir accueillir toutes les nouvelles, tout en mettant nos lecteurs sur leurs gardes, quant au degré de confiance qu'elles méritent.

McLEOD.

Le *Com. Advertiser* de New York du 11, dit que le capitaine Drew avait déclaré que M. McLeod n'était pas avec lui lorsqu'il attaqua la *Caroline* et que la déposition du capitaine Drew devrait être prise avant le jugement de l'affaire, parce que personne, connaissant l'honorable caractère de Drew, ne doutera de la sincérité de son témoignage.

Le *Southern Patriot* de Charleston du 15, assure que tous les bruits qu'on a fait courir sur la demande positive d'extradition de Mc Leod et des conférences qu'on prétend avoir eu lieu entre M. Fox et M. Webster sont sans aucun fondement, parce que les journaux de Washington allant jusqu'au 13 n'en font aucune mention.

Nous devons à l'obligeance du capitaine Howes, du navire *Russell Glover*, arrivé hier de Liverpool, un numéro du "Liverpool Courrier" du 10 février. Il ne contient aucun renseignement que nous puissions ajouter aux nouvelles que nous avons reçues par le Président.

Le steamer *Président* n'a pu partir le 10 à cause de l'ouragan qui a éclaté à New-York ce jour là. Il est parti le lendemain 11.

Nous trouvons dans le *National Intelligencer* la liste suivante des représentans des puissances étrangères maintenant à Washington:

"Envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires:

D'Angleterre—Henry S. Fox, présenté en mars 1836.

De Russie—M. Al. de Bodisco, présenté en mai 1838.

De la Confédération Argentine—Général Alvear, présenté le 13 octobre 1838.

D'Espagne—M. d'Argaiz, présenté le 27 septembre 1839.

De France M. de Bacourt, présenté en juillet 1840.

Ministres résidens:

De Russie—Baron de Roenne, présenté en juin 1834.

De Portugal—M. Figaniere e Mora, présenté en décembre 1840.

Chargés d'affaires:

M. Steen Bille, du Danemark.
Chevalier Adrian Martini, de Hollande.
M. Charles Serruys, de Belgique.
Chevalier de Nordin, de Suède.
Comte Colobiano, de Sardaigne.
M. Bernard E. Bee, du Texas.

CANDIDATS POUR GOUVERNEUR DANS LA PENNSYLVANIE.

Le parti Harrisonien a choisi pour son candidat le juge Banks, du Comté de Berks, et le parti Van Buréniste le gouverneur actuel David R. Porter.

L'Honorable ex-orateur de la Chambre des Représentans au Congrès, M. T. Hunter, ne veut pas être Candidat pour la réélection.

NOMINATIONS FAITES PAR LE PRESIDENT—*Avec l'adhésion du Sénat.*

Solomon Lincoln, marshall des Etats-Unis, pour le district de Massachusetts, en remplacement de John Bailey, dont le temps est expiré.

Wm. Barrow, marshall des Etats-Unis pour le district de Vermont, en remplacement de Heman Lowry, dont le terme est expiré.

Ogden Hoffman, avocat de district des Etats-Unis à New York, en remplacement de M. B. F. Butler, démissionnaire.

Nathaniel B. Causin, secrétaire du Président pour signer les patentes.

Henry Southmayd, sous collecteur des douanes de New York pour résider à Jersey.

James Donaghe, collecteur à New Haven, Connecticut.

Wm. P. Greene, voyer et inspecteur à Providence, R. I.

Robert Butler, do à Smithfield, Virginie.

James M. Hartford, régister du bureau des terres à Jackson, Mississipi.

Jesse K. Dubois, do à Palestine, Illinois.

Bernard Peyton, député Post Master à Richmond, Virginie.

Ebenezer Bacon, collecteur des douanes à Barnstable, Massachusetts.

Miles Selden Watkins, député maître de poste à Huntsville, Alabama.

Les nominations faites jusqu'à présent ont généralement pour but de pourvoir à des vacances. Nous croyons que les destitutions et nominations nouvelles qu'on semble attendre n'auront pas lieu sans examen préalable. (*Madisonian.*)

MLLE FANNY ELSSLER.

La Tarentule.—La Smolenska.

C'était grande fête jeudi soir au Théâtre St. Charles: Mlle Elssler reparaissait après une indisposition qui avait semblé bien longue à ses admirateurs, et l'on s'était empressé de toutes parts d'aller fêter son retour: la salle présentait un aspect magnifique. Quand la ravissante danseuse qui sait inspirer l'intérêt aussi bien que l'admiration, a fait son entrée, les bravos, les applaudissemens, les cris de joie ont éclaté avec une véritable frénésie. Un pareil accueil avait quelque chose de bien flatteur; Mlle Elssler a montré par la gracieuse expression de ses saluts, de ses gestes, de son sourire, combien elle y était sensible! Cet échange de sympathie entre l'artiste et le public a été des plus favorables au ballet de la *Tarentule*, reçu un peu froidement peut-être à la première représentation. Cette fois il a obtenu un succès pour le moins égal à celui de la *Sylphide* et de *Nathalie*. Il ne pouvait en être autrement: au charme irrésistible de la danse, Mlle Elssler joint en effet dans ce ballet la pantomime la plus gaie, la plus espiègle, la plus amusante qui se puisse imaginer. Aussi donne-t-elle un prix infini à une composition qui par elle-même n'a qu'une fort mince valeur. Les applaudissemens ont donc été fort nombreux durant tout le cours de la *Tarentule*; mais rien ne saurait vous donner une idée de l'enthousiasme qui a transporté la salle, quand est venue la *Smolenska*.

Ah! C'est que la *Smolenska* est une de ces originales créations qui n'appartiennent qu'à Mlle Elssler, une de ces originales créations qui lui font une place à part au milieu de toutes les grandes danseuses! C'est que la *Smolenska* est, comme la *Cracovienne*, vive, rapide, audacieuse, enlevée, et qu'elle a de plus je ne sais quoi d'agaçant et de provocateur qui ravit les plus difficiles. Figurez-vous Fanny, avec son plus délicieux sourire, accourant légère sur la scène, revêtue d'un costume de paysanne Russe qui fait pâlir les plus magnifiques inventions des bergères de Watteau! Et puis sous ce costume dont rien ne saurait rendre le piquant et l'attrait, elle commence les plus charmantes évolutions: petits pas lestes et vifs, audacieuses pirouettes, poses pleines d'agaceries, mouvemens souples et onduleux, sourires séducteurs, tout s'y trouve! Aussi est-ce là un de ces plaisirs pour lesquels on est comme les enfans; à peine est-on quitte ou finir, que l'on crie: Encore! encore! Je puis en vérité qu'on ne s'en lasserait jamais!

Ai-je besoin d'ajouter que la *Smolenska* jeudi soir a été demandée deux fois? A la première les fleurs, les bouquets, les couronnes sont tombés à profusion aux pieds de Mlle Elssler, et il fallait voir avec quelle merveilleuse grâce la divine prêtresse circulait au milieu de ce parterre improvisé sans toucher un seul des riches et frais trésors qui le composaient! Les plus poétiques images ne valent pas un pareil tableau.

J. L.

BOUTADE DE MELLE CALVÉ.

Notre collaborateur J. L. aurait sans doute répondu quelques mots au correspondant du Courrier de la Louisiane, s'il n'eut reçu hier soir la lettre suivante qu'il nous prie de publier:

Mon cher J. L.

Avez-vous donc perdu le sens? comment imprudent que vous êtes! vous avez osé trouvé un tort à notre prima donna, et vous avez osé le dire! Que dis-je? vous avez osé l'écrire! Quelle énormité! un tort à notre prima donna! un tort à la délicieuse Melle. Calvé! en vérité c'est presque aussi horrible que si vous aviez prétendu que les gammes chromatiques qui s'échappent de son gosier, n'ont pas toujours tout le perlé désirable, que ses giritures manquent de temps à autre de fini; oui c'est presqu'aussi horrible que si vous lui aviez recommandé de travailler encore et de ne pas vivre sur ses succès passés! croyez-moi, vous avez blasphémé. Il ne vous reste plus qu'une ressource, c'est de céder la place et d'aller pleurer vos péchés au fond d'un désert.

J'ai bien le droit de pleurer votre malheureux sort et de vous donner un semblable conseil en lisant dans le Courrier cette lettre signée L. Z. qui vous relève si vigoureusement, mon pauvre garçon! C'est là une lettre pleine de raison, pleine de logique et surtout pleine d'adresse! Comme elle vous prouve clair et net que vous êtes un malveillant d'abord, un sot ensuite! Et puis comme ce chef-d'œuvre vous démontre que Mlle. Calvé a bien fait d'agir en enfant gâté et boudeur! Lisez un peu peu:

"Si quelques personnes, d'après les insinuations de l'Abeille, pouvaient penser un instant, qu'en rejettant les fleurs qui lui étaient présentées par Mr. Causens, Melle. Calvé ait voulu par là dédaigner l'hommage du public, elle en serait profondément affligée; mais telle n'a pas été, telle n'a pu être son intention.

"Le rejet qu'elle a fait des fleurs, dans un moment d'impatience, ne s'adressait pas au public qu'elle respecte, mais à M. Darmand seul, dont elle trouvait la répartition injuste. En effet, comme il n'y a aucune espèce de comparaison à faire entre les deux talents de Mme. Bamberger et de Mlle. Calvé, cette dernière a dû penser tout naturellement que ses droits dans la faveur commune du public se trouvaient méconnus, et de là ce moment d'impatience si amèrement reproché, et si cruellement interprété par J. L."

Hein! qu'en dites-vous? Comme cela est touché! comme cette explication est neuve, concluante, triomphante! Melle. Calvé jette à ses pieds avec dépit les fleurs qu'elle reçoit du public; vous croyez que cette boutade s'adresse au public? Pas du tout, c'est à M. Darmand! Melle. Calvé tourne les talons et disparait dans la coulisse avant la chute du rideau; vous vous imaginez que le public doit s'en formaliser? Vous n'êtes qu'un niais; c'est M. Darmand! M. Darmand tout seul! Vous ne vous en doutiez pas sans doute, eh bien! ni moi non plus, je dois l'avouer; M. Darmand pas davantage assurément. Il faudra bien cependant que vous, M. Darmand et moi, nous nous inclinions devant une exposition aussi péremptoire. Pour moi, c'est fait, je suis déjà convaincu: tout ce qui s'est passé ne regarde nullement le public que *Mlle. Calvé respecte infiniment*, mais bien ce drôle de M. Darmand qui s'ingère de ne pas porter dans le tablier de la prima donna toutes les fleurs lancées sur la scène et d'en faire aussi part à Mme. Bamberger! M. Darmand n'aurait-il pas dû savoir que toutes les fleurs, même lors qu'elles sont adressées à une autre, appartiennent exclusivement à Melle. Calvé; qu'elle y a un droit imprescriptible et que si par hasard le public s'oublie jusqu'à vouloir encourager une artiste qui travaille, il est de son devoir de s'opposer à une pareille aberration! Le public ne peut et ne doit entendre, applaudir, couronner que Melle. Calvé! Melle. Calvé toute seule! Quand je dis le public, je me trompe, c'est M. Darmand que je devrais dire! Et quand par hazard le public.... non! M. Darmand voudra faire une *répartition injuste de ses faveurs*, Melle. Calvé saura bien dans un *moment d'impatience revendiquer ses droits méconnus*. Retenez-bien cela, mon cher!

Je vous ai cité tout à l'heure un petit bout de la lettre de M. L. Z. et je céderais bien à la tentation de la citer toute entière, si elle ne contenait pas des reproches qui vous feraient mourir de honte! Il y a pourtant des malveillans de votre espèce qui prétendent y voir percer un singulier sentiment de jalousie contre une artiste qui en certain n'a eu qu'un rôle entièrement passif, contre une artiste qui n'a pas de *moments d'impatience*, il est vrai, mais qui travaille avec conscience et lutte si courageusement contre les défauts de son organe et de sa méthode, que chaque jour elle fait de nouveaux progrès! Mais vous comprenez bien, mon cher, que c'est là une pure absurdité. La jalousie peut-elle entrer dans le cœur d'une cantatrice qui est arrivée au plus haut point de perfection et qui aurait à peine à craindre une rivalité, si elle était en Europe? Mlle. Calvé est trop haut placée pour regarder si bas au-dessous d'elle!

Enfin de compte, mon pauvre ami, il est bien clairement établi aujourd'hui par le Correspondant du Courrier 1o. que Mlle. Calvé a eu raison de s'impatienter contre M. Darmand dans la personne du public et de tourner le dos à M. Darmand dans la personne du même public; 2o. que le public, je veux dire M. Darmand, doit être parfaitement satisfait; 3o. que lorsque des fleurs tombent sur le théâtre aux pieds de quelque autre, elles appartiennent à Mlle. Calvé; 4o. enfin que Mlle. Calvé n'est jalouse de personne au monde, pas même de Mme. Bamberger. Ainsi tenez-vous pour averti, et si vous m'en croyez, cachez-vous et faites le mort.

E. W.

Nouvelle Orléans, 26 mars 1841.

A cette lettre nous ajouterons une seule observation: à propos d'une question de convenances qui ne la regarde nullement, on a fait le procès à Mme. Bamberger; cela est-il de bien bon goût? nous ne le croyons pas. Cela est-il bien adroit? nous le croyons encore moins. Que Mme. Bamberger chante bien ou mal, que Mme. Bamberger ait bonne ou mauvaise tournure sur la scène, cela ne change rien à l'affaire, n'atténue en rien les torts de Mlle. Calvé. Ceux qui se sont constitués les chevaliers de cette dernière, auraient dû peut-être garder un peu de leur courtoisie pour notre seconde chanteuse, dont le nom n'aurait jamais dû se trouver mêlé à tout ceci et qui, encore une fois, n'a rien à y voir!

EXTERIEUR.

On lit dans *Journal of Commerce de N. Y.* du 11.

PANAMA.—Par les nouvelles apportées de Chagres par la goëlette *America*, nous apprenons que le Département ou l'Etat, comme on l'appèle maintenant, est parfaitement tranquille sous le nouvel ordre de choses et que les obstacles qu'avait jusqu'à présent rencontrés le projet de jonction des deux mers au moyen d'un canal à travers l'isthme par suite des perpétuels conflits d'autorité entre le gouvernement général et le gouvernement local, vont maintenant être levés.

"Ainsi cette grande entreprise semble être à la fin à la veille de sa réalisation au moyen de la compagnie Franco Grenadienne établie à Paris. On nous assure que les fonds nécessaires sont déjà faits et que les travaux vont être commencés sans retard et poussés avec la plus grande activité.

VARIÉTÉS.

LE CHARLATAN DU DIX-HUITIEME SIECLE.

LAW.

Law était trop habile pour s'abuser sur l'état de ses affaires; il connaissait les efforts tentés dans le but de détruire son système, et il ne se faisait pas illusion sur les difficultés qu'il avait à surmonter. Restreindre la circulation du numéraire et obtenir une nouvelle émission d'argent, voilà les deux mesures auxquelles il s'arrêta, sûr qu'il était de les arracher à la complaisance du régent. Pour un observateur impartial, l'emploi de pareils moyens était le symptôme d'une décadence présente et d'une réunion prochaine. Pour s'en convaincre, il suffira de résumer en quelques lignes l'histoire du système de Law, et la mort de Louis XIV, les dettes de l'état s'élevaient à la somme de sept cents millions; jamais on n'avait été plus près d'une banqueroute. Le régent résolut de tout mettre en œuvre pour éviter cette cruelle nécessité; Law lui présenta ses plans; ils consistaient dans la création d'une banque générale d'escompte qui devait se charger du paiement des billets de l'état, qu'on ne payait plus à l'Hotel de Ville.

Cette banque rendit des services, le régent résolut d'en étendre les privilèges, et il créa en 1717, toujours sur les plans de Law, la compagnie d'Occident, à laquelle il donna pour capital une province tout entière de l'Amérique septentrionale, la Louisiane; comme cette contrée est arrosée par le Mississipi, les actionnaires prirent le nom de Mississipiens.

Le nombre des actions était de douze cents à mille écus chaque. L'empressement pour avoir de ces actions fut tel, comme on le sait, que plusieurs grands seigneurs prirent la livrée de Law afin de pouvoir s'introduire dans l'hôtel de Nevers, où se distribuaient les bons du Mississipi. En 1719, la compagnie des Indes orientales, fondée par Colbert, fut réunie à celle d'Occident. Cet événement fit monter les actions de cette dernière à un taux inouï; le parlement, qui avait voulu faire des remontrances, fut exilé à Pontoise, et Law nommé contrôleur-général des finances. C'est alors que la rue Quincampoix commença à s'illustrer. Cette rue était devenue le centre de l'usure à Paris depuis que la guerre qui suivit le traité de Riswyck avait introduit le négoce du papier en France. C'est là que se transporta tout le mouvement du nouveau système des finances. Des bureaux furent ouverts dans toutes les maisons, le moindre recoin se louait à un prix fou; des femmes, des gens de la noblesse, ne craignirent pas d'ouvrir un bureau pour la vente des actions. Le jeu des primes, dont notre génération a pu voir les tristes effets, attirait une foule telle dans cette rue que chaque jour deux ou trois personnes y étaient écrasées.

Le parlement, ayant à sa tête M. le marquis d'Argenson devenu garde-des-sceaux, n'avait pas abandonné la lutte contre le système; souvent il fut sur le point de le renverser, mais la protection du régent le soutenait contre tout le monde. Malheureusement chaque victoire de Law n'était qu'un pas de plus vers la défaite. Il fallait à chaque instant créer de nouvelles actions, interdire les paiemens en espèces, prendre des mesures qui devaient tôt ou tard donner l'alarme, et pousser les détenteurs de papier à le réaliser. Or, comme la valeur des actions émises dépassait de une ou six fois la valeur du capital, la position de Law devait être des plus difficiles. Déjà des tentatives de réalisation sur une grande échelle avaient eu lieu, une ligue s'était formée parmi les Mississipiens les plus compromis pour accaparer toutes les espèces disponibles. Le parlement la soutenait; le lendemain Law put s'en convaincre lorsqu'il entendit le président Novion exiger que le paiement d'une terre qu'il avait vendue s'effectuât en *louis d'or*.

—A l'hôtel de Nevers! s'écria Law en sortant de chez le président Novion; et au bout de quelques minutes, il mit pied à terre sous le péristile du palais de la finance. Dès qu'il parût, les factionnaires lui rendirent les honneurs militaires, une escouade de domestiques en livrée, commandés par le concierge, le conduisit devant la porte de son cabinet, gardée par deux suisses à hallebarde. Son secrétaire en grande tenue, l'épée au côté, l'attendait, debout, pour lui remettre un portefeuille contenant toutes les affaires à signer. Law prit le portefeuille et le jeta dédaigneusement sur le bureau.—Je donnerai ces signatures plus tard, dit-il en s'adressant à son secrétaire; des soins plus importans me réclament. Avez-vous exécuté mes ordres, M. Novelin?

—J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur; mais le résultat a trompé mes espérances. Vernex frères, Bourdon, Verron, Dalesme, ont accaparé toutes les espèces. C'est avec la plus grande peine que j'ai pu réaliser du papier pour la valeur de quatre cent mille francs en or.

—Cela me suffira pour le moment; nous aviserons plus tard. Ah! messieurs les grands Mississipiens, vous voulez ruiner celui qui vous a enrichis! Vous vous attaquez à Law! Eh bien! Law accepte la lutte; avec l'appui du régent il vous renversera tous! Novelin, faites porter ces quatre cent mille francs en or chez le président Novion. Je me rends chez son altesse. Vous viendrez me rejoindre dans quelques heures à la rue Quincampoix. J'aurai peut-être besoin de vous.

Novelin s'inclina respectueusement, et le contrôleur se rendit au Palais-Royal.

C'était l'heure où commençait d'ordinaire le trafic de la rue Quincampoix. Ce jour-là, il y avait encore plus de monde que de coutume. La ligue des réaliseurs était connue; l'alarme était au camp des détenteurs de papier. Tous les acteurs de ce grand drame financier sentaient confusément l'approche d'une grande crise. Aussi tous étaient-ils à leur poste dès le matin, attendant les nouvelles avec la plus vive impatience. Comme à cette époque on ne connaissait ni les journaux, ni les dépêches télégraphiques, la curiosité publique se rejetait sur les hommes; dès qu'un individu connu par son rang, ses relations ou sa fortune paraissait au milieu de la rue, on se précipitait vers lui de tous côtés, on le pressait de questions et l'on cherchait le sens caché de ses moindres paroles.

L'existence des *personnes ordinairement bien informées* n'était point encore devenue une fiction. A voir l'énorme quantité de carrosses armoiriés faisant queue le long de la rue Aubry-le-Boucher, on pouvait supposer que les nouvelles n'étaient pas rares à la rue Quincampoix. Les bureaux étaient remplis d'une foule animée. Ceux des dames de Villemur et Lavalette, encombrés de femmes en toilettes brillantes, ressemblaient à des salons. La plupart des militaires se rendaient au bureau de la ville de Saint-Quentin, tenu par des gardes du corps. Les hommes-pupitres circulaient au milieu de la cohue, offrant leur dos à toutes les transactions. Depuis le prélat jusqu'au bedeau, depuis le cordon bleu jusqu'à la bandoulière, depuis la duchesse jusqu'à la courtisane, tous les rangs de la société figuraient entre cette étroite rangée de maisons. Quelques seigneurs désœuvrés, parmi lesquels on remarquait le marquis de Brichanteau, adressaient des propos galans aux femmes et des quolibets aux financiers.

—Regardez donc de Letang, M. de Horn; quelle triste mine fait là votre ami! Il ne serait pas plus maussade s'il avait perdu hier trente mille louis au jeu du régent.

—Puisque vous connaissez ma mésaventure, il n'est pas séant de vous moquer de moi.

—Bah! la chance vous sera plus favorable une autre fois. Dieu a voulu vous punir de votre impiété. C'est le procureur Nigon qui se venge.

—Je crois que vous avez raison, l'enfer se mêle de mes affaires; et pour peu que cela dure....

—Ne songez jamais à l'avenir, cher comte; cela porte malheur. Le mieux est de se distraire, de s'étourdir. Voyez-vous là-bas cette belle qui passe en robe en bleu de ciel, avec des fleurs dans ses cheveux et des pantoufles de brocart jaune?

—C'est la Colombelle.

—Son nom ne vous est pas totalement inconnu, c'est en effet la Colombelle, une des femmes qui portent le mieux la poudre et le vin d'Aï. Que diriez vous si ce soir à minuit, en sortant de l'ennuyeuse soirée de mon bien aimé cousin d'Argenson, vous vous trouviez assis à côté de cette belle, oubliant les rigueurs du passe-dix en contemplant ses jolis yeux?

—Je dirais que vous êtes un habile enchanteur et que vous prenez un soin tout particulier de la santé morale de vos amis.

—Vous serez des nôtres.

—Quand je devrais me brouiller avec l'héritage de ma vieille tante, qui m'attend ce soir pour faire pendant quinze jours sa partie de bassette à son chateau de Saint Germain.

—Holà, Mathias! s'écria Brichanteau en faisant signe à un petit homme difforme qui passait de l'autre côté de la rue. C'était le plus riche des hommes-pupitres ayant droit de stationner sur la voie publique; ses confrères n'avaient que leurs épaules à offrir, ils étaient obligés de se courber, et dans cette attitude forcée, il leur était impossible de se prêter à la rédaction d'une longue lettre ou d'un contrat. Mathias avait le bonheur d'être bossu, la nature lui avait ainsi fourni un secrétaire qu'il pouvait transporter avec lui à volonté. Il restait plusieurs heures debout sans incommoder celui qui écrivait sur son dos, et sans être incommodé lui même.

Sa bosse était un avantage précieux qui le faisait jalouser de tous ses confrères et rechercher des Mississipiens. Il louait sa bosse à tant la séance. Elle baissait ou montait suivant le mouvement des actions de la compagnie. Mathias, à ce trafic, avait fait une fortune considérable, et il parlait quelque fois de retirer sa bosse des affaires. Mathias s'avança vers le marquis, tira une plume et du papier de sa poche, offrit son dos avec grâce et attendit, appuyé sur une canne à pomme d'or, que la lettre fut finie. L'écritoire était attachée sur l'épaule droite de Mathias; la poudre d'or et les pains enchantés étaient sur l'épaule gauche. Brichanteau prit la plume et traça le billet suivant:

"Bosse de Mathias, ce mardi 27.

"Trois gentilshommes qui vous aiment demandent à vous trouver ce soir vers minuit ou minuit et quart. Ils sont à vos ordres à cet égard. On passera la nuit "à table et au jeu. Répondez-nous afin que nous "puissions baiser vos doigts sur votre écriture.

"Marquis de BRICHANTEAU."

—Maintenant tu vas porter ceci à la Colombelle; tu la trouveras probablement chez Mme de Villemur à moins qu'elle ne soit chez les gardes du corps. Pars, Mathias; nous attendons la réponse.

Brichanteau fit pirouetter le petit bonhomme sur lui même et le lança pour ainsi dire vers l'endroit indiqué.

[*La suite à lundi.*]

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des marchands, sur la vente de vins en barriques et en caisses, ainsi que de l'eau de vie en débarquement de l'Union de Bordeaux, sur la Levée en face de la rue Hopital, qui aura lieu cet après midi à 4 heures, par Anthony Fernandez.

A Mr. l'Editeur de l'Abeille,
Veuillez annoncer les noms des personnes suivantes comme candidats pour Aldermen pour représenter le 4ème. District de la Première Municipalité.
C. D. Dufour, Chs. Forstall.
BEAUCOUP DE VOTANS.

☞ Les personnes dont les noms suivent seront soutenues comme Aldermen du 4me. district de la 1re. Municipalité:
CHARLES E. FORSTALL,
PAUL DELERY.
23 mars *Beaucoup de Votans.*

Messieurs les Editeurs,
Au moment où s'agitent tant de questions importantes pour la 1ère. Municipalité et dont la solution favorable requière un grand concours d'action et beaucoup de talent, de zèle, et de jugement chez les membres du Conseil, nous venons offrir aux suffrages de nos concitoyens du Premier District les noms des candidats suivans à la prochaine élection d'Aldermen:
G. Musson, S. D. McNeil,
J. D. Denègre, J. P. Benjamin.
LES AMIS DU BIEN.

PREMIERE MUNICIPALITE.
☞ Les votans du second district recommandent M. JOS. N. ROBERT à la place d'alderman. Il sera fortement soutenu par
22 mars LA MAJORITÉ.

Première Municipalité.
Messieurs les Editeurs.
Veuillez publier le ticket suivant d'aldermen. Il a été suggéré par un grand nombre de votans comme devant recevoir à la prochaine élection l'appui des habitans du PREMIER DISTRICT.
G. Musson, A. D. Crossman.
John Davis, S. D. McNeil.

PREMIERE MUNICIPALITE.
Cinquième District.
Messrs. Bullitt, Magne et cie.,
Veuillez, Messieurs, publier le ticket d'Aldermen suivant; il a été suggéré par un grand nombre d'électeurs comme devant recevoir, à la prochaine élection, l'appui des habitants du CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT,
N. GURLIE.

Messieurs Bullitt, Magne & Co.,
Veuillez annoncer dans votre journal, que Messieurs N. GURLIE et C. RAMOS sont candidats à la place d'aldermen du 5ème. District de la Première Municipalité, et qu'ils seront soutenus à la prochaine élection par la majorité des votants. 20 mars.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIÉS.

Navire Lucy, Murphy, Liverpool, — L H Gale
Isaac Allerton, Torrey, Liverpool, — S & J P Whitney
Chase, Pratt, Liverpool, — G Green & Bro.
Brick Durando, Guardiola, Havane, — J M Caballero
Triunfo, [Esp.] Domenech, Havane, — A Castillo
Mistico Nuevo Tigre, [Esp.] Pla, Matanzas, — Viosca & Gelpi
Goel. Grecian, Long, New York, — G Bedford & Beck
Abigail, Crane, Norfolk, — J B Bailey
David Moss, Rowe, Pensacola, — T C Twitchell
Virginia, Pool, Mobile, — J B Bailey
Adeona, Patton, Pernambuco, — C K Hamilton
Purveyor, Tregory, Philadelphia, — & M Weld
David Crockett, Williams, Beloxi, — capit.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes.
Bateau de remorque Huntsville, Williams, des Passes.
Bateau de remorque Swan, Limbert, de la Passe Sud Ouest.
Bateau de remorque Pilot, Martin, venant de la Passe N. Est.
Navire Russell Glover, Howes, de Liverpool, 12 fev. à A & J Dennistoun & co.
Navire Huntsville, Eldridge, de New York, 9 mars, à J E Woodruff.
Navire Edmund Perkins, Ingersoll, du Havre, 6 fev. au capitaine.
Navire Ganges, Kimball, en 43 jours de Bordeaux, à N N Wilkinson.
Barque Ranger, Merrill, en 21 jours de Boston, au capitaine.
Brick Saratoga, Bedell, en 3 jours de Tampa Bay.
Goel. Paquita, Faige, de Campêche.
Goel. Policy, Piper, de Pensacola.
Goel. Wave, Curtis, de la Mobile.
Goal. Heen, Curtis, de la Mobile.
Steamer Ben. Franklin, Simmons, de Louisville.
" Pekin, Hinckley, de Terrebonne.
" Sultana, Tufts, de Vicksburg.
" North Alabama, Grice, de Vicksburg
" Cumberland, Irwin, de Nashville.
" Queen of the South, Miller, de Pittsburg.
" Gov. Morehead, Washington, du Fort Smith.

EN RIVIERE.

Navire Swanton, Heath, de Liverpool.
Navire Walter, de la Mobile.
Brick Octavia, et un brick de Thomaston.

DERNIERES	DATES		
New York......mars 11	Liverpool......fév 10		
Boston......mars 10	Londres......fév 9		
Philadelphie......mars 12	Havre......fév 8		
Washington......mars 12	Paris......fév 7		
Baltimore......mars 12	Bordeaux......jan 29		
Charleston......mars 15	Madrid......jan 28		
Vera-Cruz......fév 16	Cadix......jan 26		
Tampico......fév 14	Havane......mars 20		
Mexico......janv 8	Houston......mars 17		

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE.-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 25 mars 1841.
CETTE Banque tire sur Philadelphia, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
26 mars GEO. O. HALL, caissier.

DEMANDE D'UN DOMESTIQUE.
ON a besoin tout de suite, d'un domestique d'une douzaine d'années et qui parle un peu anglais. S'adresser au bureau de cette feuille à P. Viellet. 26 mars

SAVON—100 caisses savon No. 1, à vendre par
26 mars N. D. CHAMBERLIN, 76, Magasins.

ALCOOL—50 barils preuve élevée, à vendre par
26 mars N. D. CHAMBERLIN, 76, Magasins.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.

Nouvelle-Orléans, le 26 mars—4 heures P. M.

COTON—Arrivé depuis le 23 courant: Louisiane et Mississipi 6000 balles; Tennessee et North Alabama 2,423; Arkansas 361; par le lac 19; Mobile 31, Floride 6, en tout 9242 balles; ce qui élève les arrivages depuis le 1er octobre à 699371 balles, contre 702382 balles chiffre auquel ils s'élevaient l'an dernier à cette époque. Il a été exporté dans le même espace de temps à Liverpool 6670 balles; à Marseilles 1412; à la Havane 6061 en tout 10767 balles, ce qui diminue le stock de 478 balles et le laisse à 16,482 balles contre 152,047 dont il se composait l'an dernier à pareille époque.

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct. Stock en mains,		20730
Reçu les 3 derniers jours	10047	
Précédemment,	689324	699371
		720101
Exporté pendant les 3 derniers jours	10767	
Précédemment,	470340	481107
		167,882

Le calme qui régnait sur le marché de coton au commencement de la semaine a continué à régner mercredi, et les transactions ne se sont élevées ce jour là qu'à 1600 balles. Il y a eu de meilleures demandes hier et les détenteurs ont paru disposés à accepter les offres des acheteurs qui étaient à un taux un peu plus bas que les prix qui ont été déjà payés. Aussi il s'est fait des affaires considérables jeudi, et les opérations ont atteint 8000 balles. Le marché s'est encore ouvert aujourd'hui avec de bonnes demandes et 4500 balles ont changé de mains à nos cotes. Ces opérations élèvent le chiffre des ventes des 3 derniers jours à 11000 balles. Nous nous bornons à dire en termes généraux que l'opinion n'est pas favorable à cet article; et les avis reçus aujourd'hui par la malle de New-York jusqu'au 11 courant, ne sont pas d'une nature très rassurante, et ils ne sauraient faire envisager l'avenir de cet article sous un aspect favorable.

Nous donnons les détails suivans des ventes des 3 derniers jours:—334 b. Louisiane et Mississipi à 9 9[16; 184 à 9 1[2; 1048 à 10; 13 à 10 1[4; 177 à 9 1[4; 200 à 9 1[4; 101 à 9 7[8; 16 à 9 5[8; 607 à 9 1[2; 674 à—; 400 à 9 1[4; 1 à 9 3[8; 1185 à 9 5[16; 20 à 10 1[4; 1182 à 9 1[8; 206 à 9 1[8, 114 à 9 1[4; 250 à 9; 76 à 10 1[2; 30 à 10 1[2; 604 à 9 1[2; 106 à 9 1[2; 407 à 9 5[8; 21 à 9 1[2; 71 à 9 1[2; 470 à 9 3[8; 35 à 11 3[4; 12 à 7 5[8; 135 à 9 1[4; 160 à 9 3[8; 670 à 9 5[8; 148 district de l'Ouest à 9 1[2 et 200 Alabama et Tennessee à 9 1[8.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire et bas, de	8 1[2 à 8 3[4
Ordinaire,	9 — à 9 1[4
Bon ordinaire,	9 3[4 à —
Bon ordinaire et petit courant,	10 1[2 à 10 3[4
Petit courant et courant,	11 à 11 1[4
Bon courant	12 1[4 à —

SUCRE.—Depuis notre dernière revue le marché a été presque calme, sans qu'il se soit opéré aucun changement important dans les prix, quoique nous ayons à signaler une légère baisse dans les qualités inférieures. Les ventes des trois derniers jours, qui s'élèvent à 750 boucauts, ont été en grande partie pour les marchés de l'ouest; les acheteurs pour le nord attendant de nouveaux avis pour opérer. Nous n'avons connaissance d'aucune vente sur habitation.

MELASSE.—Nous n'avons aucun changement à indiquer pour cet article que nous continuons à coter de 21 1-2 à 22, avec de bel es demandes. Le stock sur la levée est assez considérable. Aucune vente sur habitation.

FARINE.—Le marché est resté inactif pendant ces trois derniers jours, et les demandes sont bornées à de petits lots pour la consommation qui obtiennent de $4 27 à 4 30. Ce calme peut être attribué aux arrivages considérables que nous avons eus et à ceux que nous attendons encore, à cause de la dernière hausse qui vient d'avoir lieu dans les rivières tributaires du Mississipi. Nous n'avons remarqué du reste aucune disposition à opérer pour l'exportation, à moins que ce ne soit à une baisse sur nos cotes.

PORC—Il s'est peu fait en cet article. Les prix n'ont du reste éprouvé aucun changement et nous cotons le mess à 12 75; prime 9 50; M. O. 11 25 P. O. 6 50; porc en masse 4 1-2 et 4 3-4.

WHISKEY.—Le marché a été assez actif et il s'est fait quelques ventes assez considérables de whiskey à 20 cents. Il n'y a presque pas de whiskey commun sur la place.

CAFE.—Il se fait peu en cet article, et nous conservons nos dernières cotes qui étaient, pour la Havane prime vert de 11 à 11 1-2; qualités inférieures de 10 à 10 3-4. Café Rio de 11 à 11 1-2 par livre.

TABAC.—Les affaires ont été limitées pendant ces trois derniers jours; elles ne se sont élevées qu'à 450 boucauts aux prix des jours précédents, qui continuent à être bien maintenus. Nos cotes sont pour les beaux lots courants à 1-2, 7 1-2 et 9 1-2, et pour les parties de choix 1-2 cent de plus. Parmi les ventes nous signalons 60 boucauts dont 12 à 9 3-4, 30 2me. à 7 3-4; et 6 X à 5 3-4; 115 boucauts dont 41 F à 9 1-2; 7 2me. qualité à 7 1 2, et 67 X à 5 1-2, et 17 à boucauts à 5 1-2, 7 1-2 et 9 1-2.

Arrivé depuis le 24 courant: 861 boucauts; expédié dans le même espace de temps à Philadelphie 14 bds.

ETAT DU TABAC.

Oct. 1r 1840. Stock en mains	bds.		2219
Reçu pendant les 3 derniers jours	862		
Précédemment,	13168		14030
			17219
Expédié pendant les 3 derniers jours	14		
Précédemment,	10474		10488
Stock en main,			6761

CHANGE—Il s'est fait quelques opérations considérables en traites sterling, généralement à 10 1-2 pour cent de prime, bien que quelques signatures aient été vendues plus bas. Il y a de bonnes demandes de change sur France, et nous le cotons à 5 12 1-2.

FRET.—La baisse que nous avons indiquée dans notre dernière revue a produit une certaine activité et il s'est fait plusieurs engagements, entre autres 4 trois mâts pour Liverpool à 9 16d; 3 pour le Havre à 1 3 16; et 2 de 4 1-2 à 1-2 pour Gênes à 1 1-4 cent; 2 do pour Marseilles à 1 1-4 cent; une barque pour Brème à 45 à 47. pour le tabac et 1 3-8 pour le coton; et quelques autres.

FRET.

Coton pour Liverpool	9[16 d
Do du Havre,	1 1[4 à
Do do New York,	1[2 à 9[16
Do do Boston,	5[8 à
Tabac pour Cowes,	50 à
Do de Londres directement,	55
Do do New York,	4 00 à
Do do Boston,	4 50 à
Do do Philadelphie,	00 à

REÇU et à vendre par T. E. Benoit, encoignure Chartres et Jefferson:
Musique de Zanetta, Anne de Boulen, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, le Perruquier de la Régence, Lucie de Lammermoor, la Reine d'une Tour, Fil de la Vierge, &c. &c. 27 mars

BOIS DE CAMPECHE—25 tonneaux Bois de Campêche reçus et à vendre par
27 mars J. W. ZACHARIE & Co.

RIZ—En barils et demi tierçons, de qualité supérieure, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
27 mars 98, rue de la Douane.

BOIS de cèdre—19 bûches de cèdre reçues par l'Anne Maria, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
27 mars 98, rue de la Douane.

REFRIGERATIF ou Glacière—25 de cet indispensable article de douceur et d'économie pour l'usage des familles. Reçus et à vendre par WM. GRANT,
27 mars 29, rue de la Douane.

CIGARES.—100,000 cigares Regalias, Canons, Trabucos et de marques connues, à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
27 mars 27, rue Toulouse.

CAFE.—160 sacs et 6 boucauts café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
27 mars 2., Toulouse.

PLUMES.—30 sacs plumes d'oies. Reçu par le steamer Ellen Kirkman et à vendre par WM. GRANT,
27 mars 29, rue de la Douane.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Garonne, du Havre, des lévites et vestes de mé inos noirs par les derniers arrivages, un assortiment complet de coutils de couleur pour pantalons, mérinos noir, et levittes et des batistes couleur pour vestes, paletots et tout ce qu'il offre de mieux dans le genre parisien, à son nouvel établissement rue de Chartres, no. 58, à côté de MM. A. Pays & Co. LOUIS A. BARBARIN. 27 mars

Succession d'Etienne Samson.
LES personnes qui ont des réclamations à contre la succession d'Etienne Samson, ou qui lui doivent, sont priées de se présenter au soussigné, dans les dix jours qui suivront cette première publication, pour régler définitivement leurs comptes. S. SAMSON, Curateur,
Passage de la Bourse No. 37, au premier étage de midi à trois heures. 27 mars—3

TASSON,
Rue de Chartres No. 133.
VIENT de recevoir par le navire Lafayette un grand assortiment de chapeaux, qu'il offre à vendre à des prix modérés.
Chapeaux de soie forme de mode,
Do feutre rose de do,
Do feutre castor de do,
Do Castor gris de do,
Do Do do grands bords,
Do gris ras do do,
Do noirs soie de do,
Do gris ras forme de mode,
Do gris pour cadet,
Do noirs soie do,
Do de Panama,
Do De paille d'Italie fins,
Do do do do ordinaires.
Articles d'enfants, parapluies, cannes, gants et autres articles de toilette pour hommes. 26 m—15

AVIS—Un homme d'un âge mûr, qui désirerait aller à la campagne, dans une famille respectable, se charger de l'éducation de deux enfans, trouverait à s'employer, en adressant sa demande, au bureau de la poste, boîte No. 367. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir d'excellentes recommandations, sous tous les rapports.
26 mars—4

AVIS—On est entré la nuit dernière dans le magasin des soussignés, et comme un grand nombre de papiers ont été dérangés et mis en désordre, ils ne peuvent pour le moment dire ce qui leur a été enlevé; mais ils préviennent toutes personnes de ne passer aucun arrangement pour des papiers portant leur signature, avant de les avoir consultés. Tous renseignements seront fournis.
J. H. LEVERICH & co,
25 mars—3 10, rue de la Vieille Levée.

AVIS—Il a été enlevé du magasin des soussignés, dans la nuit du 23 courant, un billet souscrit par James H. Leverich & Co. en faveur de Peters et Willard, portant la date de 10 mars 1841, payable à 60 jour sa date, et de la somme de deux mille sept cents piastres. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet.
JAMES H. LEVERICH & co,
25 mars—3 10, rue de la Vieille Levée.

MR. DEVOTI prévient les pères de famille qu'il se rendra, après Pâques, au collège de Jefferson pour y donner ses leçons. Les parens des élèves de ce collège qui désirent profiter de ses soins voudront bien en envoyer l'autorisation par écrit. 23 mars

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette, du Havre, un assortiment superbe de montres superfines et ordinaires.
Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.
Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.
Montres en argent, Lépines et à Verges pour hommes et enfans, ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises, formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptances, au no. 61, rue de Chartres. 26 m

QUELQUES Messieurs peuvent être admis comme pensionnaires dans une famille où le français et l'anglais sont également parlés. S'adresser au no. 53 rue Bourbon, entre les rues Bienville et de la Douane.
N. B. Les meilleures références seront exigées.
25 mars—1s

SUCRE—150 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 25 V. Levée.
26 m

CAFE—1600 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 25 V. Levée.
26 m

CIGARES—800,000 cigares tels que, Regalias, Canones, Trabucos, etc, des marques Camins et autres, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co, 25 V. Levée.
26 m

VIN—600 barriques vin rouge de Catalogne; 150 barriques de do; 30 barriques vin de Porto; 30 douzaines do; 20 caisses de do de do; 10 paniers champagne, en magasin et à vendre par CUCULLU LAPEYRE & Co, 25 V. Levée.
26 m

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche 28 mars,
LE SINGE ET L'ADJOINT,
Vaudeville nouveau en 1 acte, par Brevet; dans lequel M. HARVIO NANO, remplira le rôle du Singe, créé par lui à Paris, et terminé par
DES EXERCICES
Exercices et danses ... Harvio Nano n'a pas encore exécutés sur les théâtres de la Nouvelle-Orléans.
L'AMBASSADRICE,
Opéra en 3 actes d'Auber.
Mardi 6 avril—GRAND CONCERT SPIRITUEL, donné sur le Théâtre d'Orléans, par M. Eugène Prévost, chef d'orchestre du Théâtre.
On commencera à 6 3/4 heures précises.

THEATRE AMERICAIN.
Seconde représentation de J. S. BROWN, qui est engagé pour trois représentations seulement.
Samedi 27 mars 1841.
ROBERT MACAIRE
OU LES DEUX ASSASSINS.
Robert Macaire, MM. J. S. Brown.
Jacques Strop, Saunders.
Marie, Mme. J. Greene.
DEUX GRANDES OUVERTURES.
Le spectacle commencera par
TROP TARD POUR DINER,
(Too late for dinner)
Frank Poppleton, M. J. S. Brown.
Dimanche dernière représentation de M. J. S. Brown—le acte du BLUE BEARD, dans lequel l'éléphant Columbus paraîtra. The maid o Croissy, M. Brown.—PAUL JONES—Dernière représentation de M. Conner.

SALLE DE LA LOUISIANE.
Rue St.-Louis entre Chartres et Royale.
SAMEDI SOIR 27 MARS.
BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Ces bals auront lieu tous les Samedi de chaque semaine, et les Dimanches bal de société.
Prix d'Entrée, Cavaliers........$1 00.

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI 27 MARS.
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers........$ 00.
26 mars MITAUD.

AVIS IMPORTANT.
BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.
LOUISIANAIS!!!

TOUS ceux qui depuis 1817, jusqu'à ce jour, ont fait partie du BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS, et tous ceux qui voudront participer à la réorganisation de ce beau corps, sont instamment invités à se réunir à l'Arsenal, Dimanche, 4 Avril, à 10 heures du matin, pour prendre connaissance des nouveaux règlemens qui leur seront proposés, et qui, après leur adoption, devront à l'avenir, régir ce corps.

Le comité provisoire du Bataillon d'Artillerie d'Orléans, s'adresse avec confiance et fait un appel au zèle et au patriotisme de tout bon Louisianais, sans distinction d'origine, ami de l'ordre et des lois, pour coopérer à la réorganisation du corps, qui, à juste titre fa sait l'ornement de la Légion de la Louisiane.

Le comité provisoire ose espérer que cet appel trouvera de l'écho dans le cœur de tous ceux qui, d'un moment à l'autre, peuvent être appelés à la défense de la patrie!

Le Comité provisoire.
Gaston Brusle, La. Gally,
L. A. Barbarin, J. L. Engelsheim,
Ferd. Percy, F. Sauton,
P. J. Delpit, L. C. Adam,
F. Mauberet.
LS. GALLY, Président.
Pour copie conforme,
24 mars—3tetlf13av L. A. BARBARIN.

LEGION DE LA LOUISIANE.

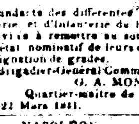

MM. les Commandants des différentes compagnies de Cavalerie, d'Artillerie et d'Infanterie de la Légion de la Louisiane, sont invités à remettre au soussigné, d'ici à la fin du mois, un état nominatif de leurs compagnies respectives, avec désignation de grades.
Par ordre du Brigadier-Général Commandant.
O. A. MONTMAIN.
Quartier-maître de la Brigade.
Nlle. Orléans, 22 Mars 1841. 24 mars

NAPOLEON.
DESSINS représentant les épisodes les plus remarquables de son exhumation, de sa translation et de ses funérailles chez BATAILLE & BIGEY,
25 mars—4 46, rue de Chartres.

Avis aux marchands quincailliers et aux capitaines de bateaux à vapeur.
LES soussignés ayant établi une CORDERIE à Carrollton, auront constamment en mains des cordages de toutes dimensions, ainsi que des ficelles d'emballage faites de chanvre de Russie et du Missouri; ils sont prêts à recevoir tous les ordres qu'on pourrait leur donner dans leur ligne. On peut voir des échantillons au magasin de MM. Kohn, Daron & Co No. 28, rue Bienville, où l'on pourra laisser les ordres qui seront remplis.
25 mars—1 W. MITHOFF & Co.

AVIS—Le public est prévenu de ne pas négocier les traites suivantes qui ont été enlevées d'une lettre adressée au soussigné, savoir:
$913 3: à 30 j. de date du 10 courant, tirée par Ward & Moffett de Louisville, sur Ward, Moffett & Co. de cette ville, à l'ordre de A. Bidault.
$ 43 59, dû le 13 mai 1841—Billet de A. Vatblé de Louisville, payable à l'ordre de A. Bidault.
$113 50 dû le 13 juin do de do
Le paiement en ayant été arrêté.
26 mars—6 JAMES B. BEIN,

AVIS—Ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de Pouponne Françoise Sterling, veuve Perrodin, voudront présenter leurs titres au soussigné administrateur de ladite succession.
J. DUCOURNAU,
26 mars—3 109, rue de Chartres.

AVIS—La société qui existe entre François Fralon et Arnaud Lewis Concell, est dissoute d'un mutuel consentement à dater du 24 mars courant (1841) François Fralon reste chargé de la liquidation sous l'inspection de M. Gustave Concell.
Nouvelle-Orléans le 26 mars 1841.
3 mars—3 FRALON.

SY & Co., CHAPELLIERS,
Rue Chartres No. 119.
ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par le navire Lafayette un assortiment de très jolis chapeaux en soie, pour hommes et pour enfans, ils ont également en magasin de très beaux CHAPEAUX de PANAMA, dito paille, Gantes et parapluies, &c. &c. 26 mars—6

NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTES.
Encoignure Bourbon et St. Anne.
MR. V. PINARD a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'à partir du 1er. avril prochain, son magasin de l'encoignure Bourbon et St. Pierre sera transporté à l'encoignure Bourbon et St. Anne.
Le grand assortiment qu'il a de marchandises et le bon marché auquel il se propose de les vendre, lui font espérer que les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance continueront à venir le visiter dans son nouveau magasin.
P. S. Ayant acheté le magasin de MM. Pauchon frères encoignure Toulouse et Dauphine, on trouvera également dans ce magasin une grande quantité de marchandises, à vendre au dessous du cours en demi gros et en détail.
26 mars—6

CAFÉ de la Havane, à vendre par
J. N. RICULFI, 41 Toulouse.

CIGARES—150,000 cigares Aliança, Lopez et Ilus Regalias, Canones et Millares à vendre par
6 m J. N. RICULFI, 41 Toulouse.

ARDOISES de Bangor—Récemment reçu par le navire Ellen Brooks, 25,000 Comtesses 20 X 10, 19,300 Vicomtesses 18 X 10, 10,300 Dames 16 X 8; 14,419 de 16 X 8, à vendre par
6 m LYALL & DAVIDSON, 150 Remparts.

CUIVRE—Récemment reçu par le navire Trenton de New York, un assortiment de cuivre de chaudronnier, en feuilles de 6, 10 et 11 livres, et une quantité de feuilles de cuivre de tout poids à vendre par
26 m LYALL & DAVIDSON, 150 Remparts.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de cigares de la Havane, comprenant des Regalias, Canones, Cazadores, Impériales et constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
26 mars 26, rue de la Commune

DOUBLONS mexicains et espagnols à acheter par
BLASCO & SIMIDEL,
26 mars 26, rue de la Commune

PORC—100 barils bœuf mess et 20 barils prime; aussi 200 barils porc à l'inspection et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 mars 63, rue Gravier.

DES avances en argent seront faites sur consignations de produits adressés à J. J. Andrews et Brothers de New-York. ANDREWS & BROTHERS,
26 mars 40, rue du Camp.

SEL fin et gros de Liverpool en débarquement et à vendre en quantité au gré des acheteurs; s'adresser rue la Commune, No. 91 26 mars.

CIGARRES—87,900 cigares de la Havane en débarquement du steamer Natchez et à vendre par
26 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ayant formé une société à dater de ce jour, pour les affaires d'encan, ils se chargeront des ventes, d'esclaves, de propriétés, et de marchandises, et prient les personnes qui voudront les honorer de leur patronage de s'adresser à eux.
Leur bureau est rue d'Exchange, entre St. Louis et Conti.
23 mars—3 H. P. FAUCHER & J. B. CROZAT.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 23 mars 1841.
L'ELECTION par les actionnaires pour six directeurs pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la Compagnie Lundi 5 avril 1841, de dix heures du matin à 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction,
24 mars J. A. DUREL, secrétaire.

LE soussigné offre à vendre à des conditions très-libérales, les marchandises suivantes, formant partie de la cargaison du navire l'Union, capt. Y. Demandes, venant de Bordeaux:
450 barriques vin rouge Montferrand.
62 demi-pipes Cognac 4e. preuve.
80 quarts de 3e. do.
100 barils vinaigre.
50 paniers huile d'olive.
1000 caisses vin rouge St. Julien.
1000 caisses do. St. Estèphe.
THEOPHILE BARBANCEY,
24 mars—3 21, rue Conti.

BON MARCHE
J'ANNONCE aux dames de la ville et au public en général, que je ferai le 24 courant, l'ouverture d'un joli assortiment de jaconat français, dessins nouveaux, reçu par les derniers arrivages. J. NORWOOD,
24 mars coin rue Chartres et Passage de la Bourse

A VENDRE—Une belle propriété située dans le carré de la ville, première Municipalité, rue St. Pierre No. 187, entre les rues Bourgogne et des Remparts, bornée d'un côté par la propriété de M. Louis Gally, et de l'autre par celle de M. Pre. Bourg formant l'encoignure des rues St. Pierre et des Remparts. La dite propriété mesure cinquante huit pieds de face sur quatrevingt quinze pieds de profondeur, aussi les édifices y construits. Elle sera vendue en totalité ou par lot au gré de l'acquéreur. S'adresser sur les lieux, à
16 mars—1s1 A. LOZE.

CONSTAMMENT en mains et à vendre, un assortiment de cigares supérieurs de la Havane, de tabac en balles, copes de la vuelta de Abajo, reçus par le brick Cuba.
S'adresser rue St. Louis, No. 61, en face de la Bourse St. Louis. R. SCHOPPER. 17 mars—1m

$1000 DE RECOMPENSE.
LE magasin du soussigné, sis rue du Camp No. 5, a été forcé dans la nuit de samedi le 13 courant, et une grande quantité de montres en or et en argent, de chaines en or, de bagues, de boucles d'oreilles et d'autres objets de bijouterie en ont été soustraits. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque découvrira le voleur et recouvrira les marchandises, ou une récompense proportionnée si on ne les recouvre qu'en partie. S'adresser à Mr. Wm. Haneman, rue de Chartres No. 24, ou au magasin du soussigné.
19 mars—161 M. H. METER.

PORC—191 barils mess M. O. prime et têtes à vendre par
26 m LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas

TABAC—8 boucauts tabac en débarquement du steamer Amazon et à vendre par
26 m LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas

LINSEYS du Kentucky—10 balles à vendre par
26 m LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas

ARDOISES—Récemment reçu par le navire Fact, les de Liverpool, 27,400 petites Duchesses 22 X 12, Bangor, qualité supérieure, à vendre par
26 m LYALL & DAVIDSON, 150 Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton avarié.
IL sera vendu lundi 29 courant, à 11 heures, sur la Levée, vis-à-vis de la rue Lafayette:
201 balles de coton avariées à bord du steamer Wilmington, et maintenant en débarquement du steamer North Alabama, vendues pour compte de qui il appartiendra.
Conditions—Comptant. 27 mars

Vente de syndic.
PAR JOS. A. BEARD & Co.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de cette ville, en date du 24 mars 1841, seront vendues lundi, le 29 avril prochain, midi précis, les propriétés suivantes, abandonnées par G. T. Dunbar à ses créanciers.
1o. La moitié indivise d'une section de terre située dans le township No. 4, rang 7 Est, faisant face à une demi-mille à la rive Est de la rivière Tangipaho, paroisse de St.-Tammany.
2o. Trois sections de terre dans le township No. 3, range 7 et range 4. 7 Est faisant face à la rive Est de la rivière Tangipaho, dans la paroisse de St.-Tammany.
3o. La moitié indivise d'un morceau de terre situé dans la paroisse de Ste.-Hélène, entre le Rail Road de Nashville et la rivière Tangipaho, contenant mille acres plus ou moins dans le township 3 range 7 Est.
4o. La moitié indivise d'un morceau de terre, contenant quatre cents acres plus ou moins, situé entre le Rail-Road de Nashville et la rivière Tangipaho, township 3 rang 7 Est, paroisse de Ste.-Hélène.
5o. La moitié indivise d'un morceau de terre contenant trois cent vingt acres plus ou moins, situé entre le Rail Road de Nashville et la rivière Tangipaho, township 3, range 7 Est paroisse de Ste.-Hélène.
6o. La moitié indivise d'un morceau de terre, township 3, 3rd range 7, contenant 400 acres plus ou moins, situés sur le Rail Road de Nashville, paroisse de Ste.-Hélène.
7o. La moitié indivise d'un morceau de terre étant N. E. 1/4 de N. O. 1/4 et N. O. 1/4 de N. E. 1/4 et terrain No. 6 de la section No. 4, township 4, range 7 Est, contenant 187 acres situés entre le Rail Road de Nashville et la rivière Tangipaho; 200 actions de la Compagnie du Rail Road de Nashville.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant J. S. Mars, notaire.
27 mars—4f, 7, 19, 30

VENTE PAR LE SHERIF.
Antoinette Marsenat, épouse de André Coste, vs. André Coste, son mari.
COUR DE DISTRICT—No. 18374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mardi vingt avril 1841 à midi:
La négresse AMELIE, âgée d'environ dix-neuf ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District, 1er Di trict.
17 mars—17, 27, 7, 20.

POUR GALVESTON.
Paquebot régulier pour Lundi 29 mars, à 10 heures P. M. Le steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright partira positivement pour le port ci-dessus le 29 mars, à 10 heures, P. M.
Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.
Les jours de départ du New-York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 1 et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer Savannah qui partira de ce port le 8 et le 20, et de Galveston, le 12 et 27 de chaque mois. 27 mars

POUR ST. LOUIS, Quincy et Warsaw—Le steamer GENERAL PRATTE, capitaine J. Casey, est en chargement pour les lieux susdits, et comme il a une grande partie de son chargement engagée, il partira dimanche prochain 28 du courant, à midi. Pour fret ou passage s'adresser à bord au bout de la rue Poydras ou à C. DOANE,
26 mars 60, Poydras

POUR ST MARTINVILLE, Breaux Bridge et les ports intermédiaires.—Le steamer ARLEZAN, capitaine Pennington, partira pour les ports ci-dessus Samedi matin, le 27 courant à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou a
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
26 mars 25, rue St. Louis.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamer ATALANTA, capitaine H. Fullerton, partira positivement à manche prochain le 28 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à l'extrémité de la rue Poydras, ou à WM. C. TOMPKINS & Co.
2. mars 59, rue Gravier

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy et Varsovie.—Le steamer MORAVIAN, capt. J. J. Kercheval, partira dimanche, le 28 courant.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. A. MERRITT,
25 mars 53, rue du Camp.

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas) Nouvelle Iberie, Franklin, et tous les ports intermédiaires—Le steamer PATRICK HENRY, capitaine R. J. Horsey, partira samedi le 27 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
25, Nouvelle Levée.
Ce steamer fera ses voyages, comme paquebot régulier pour le reste de la saison. 26 mars

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN B. SHAW & Co, 24 Poydras
25 m

POUR PITTSBOURG, WHEELING, Maysville, Cincinnati et Louisville—Le steamer AMAZON, capitaine Wm. McLane, partira de la levée, à l'extrême de la rue Poydras, samedi le 27 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
M. E. LAWRENCE, 29 N. Levée.
Ce steamer tire peu d'eau, les passagers peuvent compter sur une traversée courte et sûre. 25 m

POUR BALTIMORE—La barque MARY, capitaine Myrick ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
26 mars 24, rue la Douane

POUR NEW-YORK—Le brick OREGAN, capitaine Long, partant ce soir, peut recevoir 2 à 3 passagers, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
3 mars 24, rue la Douane.

POUR LA VERA CRUZ—La goëlette WATER WITCH, capitaine Arnoux, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co, 16 V. Levée.

POUR LE HAVRE—Le navire LE LAFAYETTE, capitaine Darre ayant son chargement engagé, partira pour cette destination le 15 avril prochain. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. ST. GEORGE, rue St. Louis.
24 m

POUR NEW YORK—Devant partir mercredi le 31 mars—Ligne de la Louisiane et de New York. Le paquebot LOUISVILLE, capitaine W. Hunt, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à
25 m JAMES E. WOODRUFF, 25, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.
Le beau paquebot bien connu le CREOLE, capt. James Ditlingham, partira pour le susdit port vers le 15 avril. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine ou à
25 mars HONOLD & MASPERO, 48, rue de la Douane.

POUR BARCELONE—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Miliet, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co,
25 mars 25, rue de la Vieille Levée.

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier—Le magnifique navire neuf TAGLIONI, capt. George L. Rogers, commandant autrefois le Rubicon, partira sous peu à pour le port ci-dessus. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine Rogers, à bord, en face du marché aux légumes, ou à LEVI H. GALE.
24 mars—10 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts AUSTERLITZ, capt Richard Brown, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret, s'adresser à
24 mars F. PERRET, 5e. rue Toulouse.

POUR MATAMOROS—La goëlette paquebot WATCHMAN, capt. John Murray, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à W. P. VIGERS & Co.
24 mars 58, rue de la Commune.

POUR MATANZAS—Passage seulement—La goëlette SABINA, partira positivement samedi prochain. Pour passage s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co.
23 mars

POUR LE HAVRE.
Le beau paquebot français le GRAVILLE, capt. Lapume, se mettra immédiatement en charge pour le dit port pour partir du 25 au 30 avril. Pour fret ou passage, ayant des emménagements vastes et élégans qui ne laissent rien à désirer, s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARD EIMER & Co.
23 mars 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Devant partir du 5 au 10 avril—Le navire fin voilier GARONNE, capitaine C. Segory, ayant tout son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Ce navire est un paquebot régulier entre ce port et le Havre, et ayant de beaux emménagemens, pour 25 passagers, peut les recevoir convenablement. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
N. N. WILKINSON,
26 mars 96, rue Gravier.

POUR LA HAVANE—La goëlette neuve AUGUSTA, capitaine J. Post, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au Picayune Tier ou à
JOS. LANDIS & Co.
22 mars 14, rue Poydras

POUR PORT AU PRINCE—La goëlette ROXANNA, capitaine Busick, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle ou à
19 mars J. VAIRIN & Co.

POUR MARSEILLE.
Le navire fin voilier, AUGUSTA, capt. J. Boyer sera promptement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton et passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à J. F. BONNET,
12 mars 3, rue Royale.

Le navire FRANCIS ANN, pour le Havre, peut prendre seize passagers d'entrepont. S'adresser à bord, ou No. 18, 3ème. Municipalité, ou à
24 mars JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire supérieur FRANCIS ANN, capitaine Parson, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
19 mars JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

A VENDRE,
UNE jolie petite habitation située paroisse Saint-Jacques près du collège Jefferson, ayant un arpent et demi de face au fleuve, sur une profondeur de trente six arpents et dix-neuf toises, dont dix-sept arpents cultivables et le restant couvert de bois superbes.
Il existe sur cette propriété plusieurs édifices nouvellement bâtis à usage de café et billards parfaitement achalandés.
N. B. Tous les ustensiles d'exploitation, chevaux, bœufs, vaches, charrettes à bœufs, &c. &c. seront compris dans la vente.
S'adresser pour plus amples renseignements et les conditions qui seront très libérales,
A la Nouvelle-Orléans, à AUG. HERRISON,
Bureau de l'Abeille, et à
FR. VAVASSEUR,
24 mars—6 Paroisse Saint Jacques.

A LOUER—La partie supérieure d'une maison de résidence, vis à vis dans la rue Royale no. 104. S'adresser sur les lieux ou rue de la Commune no. 26.
23 mars

$50 DE RECOMPENSE.
POUR l'arrestation du nègre ALFRED, parti marron depuis le mois de décembre (appartenant alors à M. Renaud Petitbien) âgé d'environ 20 ans, taille de cinq pieds 7 à 8 pouces, un peu bancal; parlant français et anglais et bégayant lorsqu'il est forcé de répondre de suite.
La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de cette ville ou le ramènera au No. 82, rue Gravier. 23 mars

ESCLAVE EN MARRONNAGE.
CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
—Le nègre BEN, âgé d'environ 28 ans, taille d'environ cinq pieds et demi, mince de corps et boitant d'une jambe qui est plus courte que l'autre: il a de grosses lèvres et ne parle que l'anglais.
Il est très-probable qu'il a été induit, par quelque personne blanche, à s'évader, ou bien qu'il se sera procuré de faux papiers de liberté.
Dix piastres de récompense seront données pour l'arrestation de cet esclave, ou cinquante piastres pour la mise en prison dans cette ville, du dit esclave et du celui qui l'aura fait évader. P. A. GIRAUD,
25 mars—1m 12, rue Tchoupitoulas.

VACHE TROUVÉE.
UNE vache rouge à tête blanche, s'est réfugiée chez moi, les donné avis afin que son propriétaire la réclame et paye les frais qu'elle m'a occasionnés.
26 mars—4 Ed TARRILL, Vieux Bassin.

LE Dr. FORMENTO de retour dans cette ville, offre ses services au public et à ses amis.
Sa demeure est rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, à la ci-devant demeure du Dr. Byrenight.
17 fev—1m

TABAC coupé fin—14 barils en magasin et à vendre par
26 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de shérif et de syndic.
IL sera vendu vendredi, le 30 avril prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, portant la date du 3 février 1841, sous la direction des syndics des créanciers de J. H. Field & Co., Seaman Field & J. H. Field, les propriétés, actions de banques, de compagnies d'assurance et esclaves, ci-dessous décrits abandonnés par lesdits insolvables à leurs créanciers;
Propriétés abandonnées par J. H. Field & Co à leurs créanciers:
1o. Un lot de terre de valeur, situé dans la seconde municipalité, formant l'encoignure Sud Est des rues Julie et Foucher; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus; ledit lot mesure 17 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 150 pieds et face à la rue Foucher; et
Un lot de terre contigu au précédent, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, ayant, mesure française, 21 1/3 pieds de face à la rue Julie entre les rues Foucher et Tchoupitoulas, sur une profondeur de 150 pieds; à la distance d'environ 18 pieds, ledit lot, sur le côté de la propriété de la veuve Lallande, se rétrécit de manière à ne mesurer que 20 pieds de largeur jusqu'à la ligne du fond du dit lot.
Les bâtisses qui existent sur les lots ci-dessus décrits consistent en maisons de résidence en bois, cuisine &c.
Le tiers indivis des deux lots ci-dessus décrits appartenant à W. H. Field, sera vendu en même temps et aux mêmes conditions par L. A. Ducros shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un writ de fieri facias lancé par ladite cour dans le procès de A. Louhat contre W. H. Field.
Conditions—$20,000 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des syndics et portant hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.
2o. Deux lots de terre de valeur situés dans la seconde municipalité, désignés par les numéros 10 et 11 de l'îlet compris entre les rues St. Charles, Julie, Girod et Ste. Marie, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St. Charles, la même façade sur la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout mesure américaine.
3o. Un lot de terre situé dans la seconde municipalité, désigné par le No. 7 de l'îlet compris entre les rues des Magasins, du Camp, La Fayette et Girod, mesurant (ledit lot) 24 pieds 10 1/2 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 161 pieds 1 pouce entre lignes parallèles, s'étendant dans la profondeur au passage qui est sur un commun avec les lots contigus. Le tout mesure américaine.
4o. Ci quatre lots de terre situés dans la seconde municipalité, dans l'îlet borné par les rues Hevia, St. John, Girod et de Cirque, désignés par les Nos. 5, 6, 7, 8, et 9, sur un plan dressé par L. Bringier, daté du 10 mars 1835 et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, notaire public, en cette ville; chacun desdits lots mesure 27 pieds, 2 pouces de face à la rue Hevia sur une profondeur de 115 pieds 1 pouce.
Le No. 9 forme l'encoignure des rues Hevia et St. John.
Le tiers indivis des huit lots ci-dessus décrits appartenant à W. H. Field sera vendu en même temps et aux mêmes conditions par L. A. Ducros shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de fieri facias, lancé par ladite cour dans le procès de A. Louhat contre W. H. Field.
Conditions—Le lot No. 1 sera vendu pour du comptant jusqu'à une somme suffisante pour payer $2,133 33 1/3 avec intérêt sur $433 33 1/3 à partir du 12 mai 1840, et intérêt sur $1600 à partir du 12 mai 1840, tous les deux à raison de dix pour cent par an, $3 pour frais de copie d'acte; et l'acheteur se chargera en outre du paiement de trois billets montant à $1950, dû le 9/12 mai 1841, avec dix pour cent d'intérêt à partir de leur échéance, jusqu'à ce qu'ils soient payés. La balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
Pour le lot No. 11, les conditions sont les mêmes que pour le lot No. 10.
Conditions—Le lot no. 7, sera vendu pour du comptant, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer $1456 avec intérêt à 10 pour cent par an, à partir du 12 mai 1840 et $3 de frais de copie d'acte; et l'acheteur se chargera du paiement de trois billets de $616 66 2/3 chacun (c'est à dire de $1850) dûs le 9/12 mai 1841, avec intérêt de dix pour cent par an jusqu'au parfait paiement, s'ils ne sont pas payés à leur échéance, la balance payable à 6, 12 et 18 mois de crédit.
Conditions—Les lots nos. 5, 6, 7, 8 et 9, sont vendus pour du comptant, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer $1900, 66 1/2 avec intérêt à partir du 12 mai 1840, au taux de 10 pour cent par an, et l'acheteur se chargera du paiement de trois billets de $633, 55 1/2 chaque (c'est à dire de $1900 66 1/2) dûs le 9/12 mai 1841 avec intérêt de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement, s'ils ne sont pas payés à leur échéance, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
5o. Deux lots de terre de valeur avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situés dans la Seconde Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Louisa, Gaiennie et Annonciation, formant encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennie.
Le lot d'encoignure mesure 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds et face à la rue Gaiennie, le tout mesure française.
L'autre lot contigu au précédent, a 45 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les bâtisses qui existent sur la dite propriété consistent en une maison en bois à étage sur le lot de l'encoignure, et deux maisons en briques, à un étage avec cuisine, &c. sur l'autre lot.
Le tiers indivis des deux lots dernièrement décrits, appartenant à W. H. Field, sera vendu en même temps et aux mêmes conditions par L. A. Ducros, shérif de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de saisie et vente émis par ladite Cour dans le procès de Thomas Wilson & Co. contre W. H. Field.
Conditions—Comptant jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer $1,173, 66 avec intérêt à raison de 5 pour cent par an, à partir du 4 février 1840 sur $301, 16 cents; à partir du 4 mai 1840 sur $679, 16 cents, à partir du 4 juillet 1840 sur six mille huit cent soixante dix piastres, soixante trois cents ($6870, 63), et à partir du 4 septembre 1840 sur $6944, 42 avec $3 pour frais de procès, $3 pour frais de pièces, et la balance payable à 6, 12 et 18 mois de crédit.
6o. Un lot de terre de valeur contigu au no. 7, ci-dessus décrit, situé dans la seconde Municipalité, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, du Camp, Lafayette et Girod, désigné par le no. 6, mesurant 24 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 161 pieds 1 pouce entre lignes parallèles, s'étendant dans la profondeur jusqu'au passage qui leur est commun avec les lots contigus. Le tout mesure américaine.
Conditions: comptant, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer $1450, avec intérêt à raison de dix pour cent par an, à partir du 12 mai 1840 et $3 pour frais de copie; et l'acheteur se chargera du paiement de trois billets de $616 66 2/3 chacun ($1850), dûs le 9/12 mai 1841 avec intérêt à dix pour cent par an s'ils ne sont pas payés à leur échéance, et la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit.
7o. Une certaine portion ou morceau de terre avec toutes les bâtisses qui sont dessus, situé au faubourg Delord, formant l'encoignure Nord est des rues Baronne et St. Joseph, mesurant 118 pieds 4 pouces sur la rue St. Joseph, sur une profondeur de 120 pieds et face à la rue Baronne, dans un triangle, et une portion à la rue Baronne, de 120 pieds de largeur, et la rue, qui leur est commun avec les lots contigus.
Conditions—$8,796 comptant, la balance à 6 12 et 18 mois de crédit.
Propriétés, actions et esclaves abandonnés par Seaman Field à ses créanciers.
1o. Cette maison de valeur avec magasins en briques et à trois étages, avec la façade en granit, et le lot formant l'encoignure Nord-Ouest des rues de Chartres et Bienville. Le dit lot mesure 22 pieds de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 80 pieds et face à la rue Bienville, mesure française.
La maison à magasin ci-dessus est louée à Mr C. Medon jusqu'au 1er octobre prochain, (1841), pour $2,400 par an.
Conditions—$20,000 comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
2. Un lot de terre de valeur, avec la maison d'entrepôt en briques et à 4 étages, qui est bâtie dessus, désigné par le no. 45, situé dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Ste. Marie et Royale, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 80 pieds, bornée d'un côté par la propriété de O. P. et W. C. Bowers et de l'autre côté par le lot no. 47.—mesure française.
La maison d'entrepôt maintenant louée jusqu'au 1er octobre 1841, pour $1200 par an.
Conditions—$10,000 comptant, avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, à partir du 1er. janvier 1840, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
3o. Un lot de terre de valeur avec la maison d'entrepôt en briques et à quatre étages qui est bâtie dessus, désigné par le no. 47, situé dans la rue Bienville, entre les rues de Chartres et Royale; mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 80 pieds, borné d'un côté par la propriété de Charles Dusuau et de l'autre côté par le lot no. 45 ci-dessus décrit. Le tout mesure française.
Conditions—$1,000 comptant et l'acheteur se chargera du paiement du 1 juillet de $4,000 dû le 3 novembre 1841, portant intérêt à 7 pour cent par an, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
4o. Les deux tiers indivis d'un îlet de terre de forme oblong, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, désigné par le no. 67 et borné par les rues Terpsichore, Apollon, Melpomène et Bacchus, mesurant 360 pieds de face sur chacune des rues Terpsichore et Melpomène et 2 pieds sur chacune des rues Apollon et Bacchus. Mesure française.
Les bâtisses se composent d'une maison de résidence en briques et à deux étages, cuisine &c.
La propriété ci-dessus est bien connue. Avec elle il sera vendu 225 actions du fonds capital de la banque de l'Union, garanties par l'hypothèque sur cette propriété.
Conditions—L'acheteur se chargera du paiement de $7,675, dus le 1er. Mai 1841, à la banque de l'Union, laquelle somme est un emprunt sur les dites 2 actions; la balance payable à 6, 12 et 18 mois de crédit.

ACTIONS.
290 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, sur chacune $50 ont été payées.
125 Actions du fonds capital de la Compagnie de Banque et du Gaz sur chacune desquelles $30 ont été payées.
20 Actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie de l'Ouest, sur chacune desquelles $50 ont été payées.
13 Actions de la Compagnie d'Assurances de l'Océan, sur chacune desquelles $50 ont été payées.
15 Actions du fonds capital de la Bourse des Négocians sur chacune desquelles $75 ont été payées.
41 actions du fonds capital de la Compagnie de Banque du Chemin de Carrolton sur chacune desquelles $50 ont été payées.
10 Actions de la Banque de la Bourse sur chacune desquelles $40 ont été payées;—avec deux dividendes maintenant déclarés.
Conditions.—Pour les 290 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances de l'Océan, $7,000 comptant, avec intérêt de 6 p 0/0 par an à partir du 5 juin 1840; et la balance à 4 mois. Pour les 125 Actions de la Compagnie de Banque et du Gaz, $1,532 50, comptant, avec intérêt à 6 p 0/0 à partir du 27 novembre 1840, et la balance à 4 mois de crédit. Pour le reste des actions, 4 mois de crédit.

ESCLAVES.
HERMINA, mulâtresse, âgée d'environ 25 ans, domestique de maison et ses deux enfans mâles: l'un âgé de 4 ans et l'autre de 3 ans.
FANNY, mulâtresse créole âgée d'environ 26 ans, domestique de maison.
Conditions, 4 mois de crédit.
Propriétés et actions abandonnées par J. H. Field à ses créanciers.
1o. Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans le faubourg Lacourse, dans l'îlet borné par les rues Prytanées, Erato, Nayades et Thalie, désigné par le No. 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Nayades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le dit lot est loué à raison de $15 par mois.
2o. Trois lots de terre de valeur situés au faubourg Delord, désignés par les nos. 29, 30 et 31, mesurant 25 pieds de face à la rue Triton entre les rues Baronne et Philippa sur une profondeur de 125 pieds et 25 pieds sur la ligne de derrière, faisant face à un passage de 15 pieds de largeur à la convenance des propriétaires de la façade.
Conditions—Les propriétés ci dessus seront vendues séparément et pour du comptant.
Le quart indivis du lot premièrement décrit dans la rue des Nayades et la moitié indivise sur les autres propriétés ci-dessus décrites, appartenant à W. H. Field seront vendus en même temps et aux mêmes conditions par V. Allain shérif de la cour de paroisse de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un writ de fieri facias lancé par la dite cour dans le procès de Durrive De Blanc contre J. H. Field & Co.
3o. Un lot de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans la 2e. municipalité, formant l'encoignure sud ouest des rues Carondelet et Hévia et ayant, mesure anglaise, 56 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 118 pieds et face à la rue Hévia. Cette propriété est louée à raison de $75 par mois.
Condition—$12,000 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
Aussi la moitié indivise de James H. Field dans les propriétés suivantes, situées dans la paroisse de Jefferson:—
1o. La moitié dans quatre lots de terre situés au faubourg Lafayette; désignés par les numéros 2, 3, 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 150 pieds entre les rues Jackson et Phillippa. Le lot No. 2 forme l'encoignure des rues Jackson et Live-Oak.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit.
2o. La moitié dans six lots de terre, situés au faubourg Livaudais, dans l'îlet No. 147, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Septième, entre les rues St.-Patrick et St.-Dennis, sur une profondeur de 110 pieds. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Dennis et Septième. Le lot No. 6, mesure 30 pieds de face à la rue St.-Dennis, entre les rues Sixième et Septième, sur une profondeur de 180 pieds.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit.
3o. La moitié dans un lot de terre situé au faubourg Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Pinquenine, Josephine et Prytanées, désigné par le No. 10, de l'îlet No. 25, et mesurant 60 pieds de face à la rue Prytanées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit.
ACTIONS.
4 actions du fonds capital de la Compagnie d'assurances des Marchands, sur chacune desquelles $30 ont été payées.
6 actions du fonds capital de la Bourse des Marchands sur chacune desquelles $75 ont été payées.
Conditions—Quatre mois de crédit.
Pour les parties de paiements qui doivent être faites à terme, les acheteurs devront fournir des billets endossés et portant hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement, et les propriétés ou les esclaves vendues.
Toutes les propriétés dans lesquelles M. Wm. H. Field a un intérêt et qui sont annoncées ci-dessus aux instances des syndics et des shérifs, les actes de vente seront passés aux acheteurs par les shérifs et les syndics à la fois chaque propriété sera adjugée en entier.
Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, not. pub., dans les frais des acquéreurs.
27 mars

PAR J. LEVY.
Maquereaux.
IL sera vendu aujourd'hui, samedi le 27 mars, à 4 1/2 heures, sur la levée, maintenant en débarquement au dessus des bateaux du triangle:
50 barils maquereaux no. 2 de la Nouvelle Ecosse (égaux aux nos. 1 de Boston), en débarquement de la goëlette Alcion.
Conditions—Au dessous de $500 comptant; de $500 à $1000 60 jours; toutes sommes au dessus de $1000, 90 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 27 m

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente de Vins Vieux ...
AUJOURD'HUI, samedi 27 mars, à 10 heures du matin, il sera continué la vente des ... de fantaisie &c au magasin de M. VEUVE. Nos... rue de Chartres
27 mars—1

PAR A. FERNANDEZ
LUNDI 29 mars, à 2 heures, dans la rue de Canal entre les rues de Chartres et Royale, il sera vendu:
Différens meubles de bureau, consistant en bureaux, comptoirs, tables, grillages, bois, coffres en fer &c &c.
27 mars

Vente de Groceries.
PAR BENJAMIN KENDIG.
IL sera vendu lundi le 29 courant, à 10 heures, à l'entrée de la rue du Canal:
Un assortiment général de groceries consistant en partie en:
Barils maquereaux,
demi barils de
quarts do do
Les personnes qui voudront faire vendre des marchandises à cet encan sont priées de les envoyer avant l'heure de la vente.

PAR JOS. A. BEARD & Co.
IL sera vendu en vente publique, Mardi prochain, 30 courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
Le brick goëlette SAMUEL HOUSTON, avec ses agrès et apparaux.
L'inventaire peut être vu au bureau des encanteurs.
Conditions—Moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 27 mars—3

PAR JOS. A. BEARD & Co.
IL sera vendu, en vente publique, mardi prochain, 30 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi,
SANDY, âgé d'environ 30 ans, excellent nègre de champ.
JANE, sa femme, âgée d'environ 23 ans, excellente négresse de champ et bonne cuisinière.
PATIENCE, âgée d'environ 24 ans, excellente négresse de champ, avec deux enfants, l'un de 7 ans et l'autre d'un an.
Ils sont pleinement garantis et sont excellents sujets.
27 mars—3

PAR P. DUBERTRAND & Co.
IL sera vendu lundi 29 courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
Marie Ann, négresse propre aux travaux des Champs, garantie des vices et maladies prévus par la loi, âgée de 35 à 36 ans.
Acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions, comptant. 26 27, 29

Succession de feu ... Dufaure.
VENTE PAR S. GUINAULT.
JEUDI, 8 avril 1841, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, émané pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encoignure des rues du Camp et Girod, pour compte de la susdite succession, les effets mobiliers en dépendant, et consistant en un fonds de café, meubles, ustensiles, vins, liqueurs, &c.
Conditions comptant. 27 mars—16n10

PAR P. GUINAULT.
IL sera vendu le jeudi 8 avril 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la folle enchère et pour le compte et risque de Mr. H. A. G. Payne, qui ne s'est point conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 13 mars 1841,
Quatre lots de terre situés en faubourg Franklin, désignés par les Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'îlet 220, conformément à un plan dressé par Depouilly architecte, déposé au bureau de Jh. Cuvillier notaire. Lesquels lots de terre mesurant chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue de la Loi sur une profondeur perpendiculaire de 114 pieds 3 pouces 3 lignes.
Conditions comptant: L'acte de vente se passera pardevant Jh. Cuvillier not dre public. 27 mars—3

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Vente de Syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce, en date du 13 février dernier et la requête du syndic, seront vendues à la Bourse St. Louis, à midi précis, le 8 mai mai prochain, les propriétés suivantes abandonnées par P. H. Goodwin à ses créanciers.
La moitié indivise de huit terrains, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dont un plan est annexé à un acte passé pardevant Wm. Christy, notaire, le 9 mars 1839, par P. H. Goodwin, Thomas D. Carneal et la banque des Négocians, situés ainsi qu'il suit:
Le terrain No. 1, formé l'encoignure des rues Julia et Carondelet, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Julia sur 100 de profondeur et face à la rue Carondelet, avec la maison en bois existant sur le dit terrain.
Les terrains No. 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Julia, sur une profondeur de 100 pieds, avec les améliorations qui s'y trouvent. Les dits cinq terrains sont bornés par derrière par un passage mesurant 11 pieds 2 pouces de face à la rue Carondelet, plus ou moins, sur une profondeur de 147 pieds 10 pouces.
Les terrains Nos. 6, 7 et 8, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.
L'acte ci-dessus mentionné, énonce que l'excédant de façade que le plan donne au total des terrains Carondelet, quel qu'il soit, appartiendra en tiers partie du passage qu'il desservira pour les terrains Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 et qu'il restera en indivis à l'usage des propriétaires présens et futurs propriétaires des dits terrains dont il formera la séparation.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant William Christy, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mars—4—2; au 7 10 a 1er. mai.

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.
IL sera vendu mercredi le 7 avril, à 10 heures, au magasin sis dans la rue de la Nlle. Levée, au No. 74, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District Judiciaire de la Louisiane, portant la date du 22 mars 1841, sous la direction des syndics des créanciers de Nolan et Connolly:—
Le fond d'un magasin d'habillements et de marchandises sèches, consistant en partie en redingottes et habits de drap, pantalons, chemises, gilets, bottes, souliers et brodequins, chapeaux &c., abandonné par les dits insolvables à leurs créanciers
Conditions—Comptant. 27 m 3, 5 et 7 a.

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndic.
IL sera vendu mercredi, le 28 avril prochain, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de la Louisiane, portant la date du 22 mars 1841, sous la direction des syndics des créanciers de Noland et Connolly:—
Le bail du magasin No. 72, de la rue de la Nouvelle-Levée, ainsi que le rez-de-chaussée de la dite maison et récemment occupé par les insolvables; lequel bail expire le 1er octobre 1841, à raison par les dits Noland et Connolly à leurs créanciers.
Conditions:—Comptant. 27 m 7, 16, 20, 28.

PAR S. GUINAULT.
Vente par cause de départ.
IL sera vendu Samedi, 10 avril 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,
La négresse SALLY, âgée de 24 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison, avec ses deux enfans Jane de 9 ans et Rosine de 6 ans.
Conditions—6, 12 et 18 mois.
La négresse REBECCA, âgée de 20 ans, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison avec ses trois enfans Marianne, âgée de 6 ans, Elise de 4 ans, et John de 9 mois.
Conditions—Payable 6 mars 1842. Le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
PAULINE, âgée de 19 ans, couturière, blanchisseuse, domestique, femme de chambre, avec son enfant Marie de 10 mois.
MARIE LOUISE, âgée de 13 ans, domestique très intelligente.
FRANK, âgé d'environ 14 ans, domestique de confiance.
Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et ne sont vendus que pour cause de départ du maître.
Conditions comptant.
Il sera vendu le même jour, à 4 h. de l'après midi, rue des Ursulines entre Condé et Royale, un superbe mobilier dans lequel se trouve un beau piano de Pleyel fait de commande et récemment reçu. Un autre piano anglais ayant quelques années de service, mais en bon état.
Conditions comptant.
Les personnes qui désireraient traiter à l'amiable tant pour les esclaves que pour le piano sont invitées à bien vouloir s'adresser à l'encanteur sus-nommé jusqu'au jour de la vente. 27 mars—4 2pa

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Nicolas Joseph Erard décédé.—Vente par le Régister des Testamens—Samedi le 27 mars 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 février 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Nicolas Joseph Erard décédé, les propriétés foncières ci-après décrites.
PROPRIETES FONCIERES.
Un lot de terre situé au Faubourg Montegut de cette ville et formant l'encoignure des rues Montegut et Moreau, ledit lot de terre mesurant trente cinq pieds six pouces de face à la dite rue Montegut sur une profondeur de quatre vingt douze pieds, et pareille face à ladite rue Moreau, entre lignes parallèles, ensemble avec la maison en briques non achevée et cuisine et autres améliorations existant sur le dit terrain.
Un autre lot de terre attenant au lot ci dessus décrit, mesurant quarante deux pieds six pouces de face à la dite rue Montegut, sur une profondeur de quatre vingt douze pieds un pouce entre lignes parallèles, borné de l'autre côté par la propriété appartenant à la succession de Joseph Barbarin, ensemble avec la maison en briques non achevée, cuisine et autres améliorations sur ledit lot de terre.
Un lot de terre situé au dit faubourg Montegut, rue Moreau, ledit lot de terre est de forme irrégulière et mesurant quarante cinq pieds onze pouces de face à la dite rue Moreau, soixante dix-huit pieds sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond, des deux lots de terre ci-dessus décrits, sur lequel point ledit lot de terre se rétrécit de quinze pieds onze pouces, et s'étend à une profondeur additionnelle de vingt six pieds, et mesure trente pieds dans le fond; et mesure cent quatre pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant aux héritiers Montegut.
Deux lots de terre situés au faubourg Washington de cette ville, désignés par les numéros trois et quatre de l'îlet numéro un, conformément à un plan fait par F. F. Rathaus, député arpenteur général, en date du dix-sept mai 1837 et déposé en minutes à un bureau des plans du bureau de Théodore Seghers, notaire public en cette ville, et aussi conformément au plan général de cette partie du faubourg Washington, lequel plan est déposé au bureau de Gustave Le Gardeur, autrefois notaire en cette ville, et maintenant le bureau de P. Lacoste. Le dit lot de terre mesurant en pied anglais, savoir:—Le lot désigné par le numéro trois, quarante pieds de façade au chemin public, entre les rues France et Louisa, cent quatre vingt quinze pieds, cinq huitièmes d'un pouce de profondeur d'un côté, cent quatre vingt dix sept pieds, dix pouces et huitièmes d'un pouce de l'autre côté, et trente neuf pieds onze pouces de large dans le fond, et le lot numéro quatre mesure quarante pieds de façade au chemin public, sur une profondeur d'un côté cent quatre vingt dix sept pieds huit pouces et deux huitièmes d'un pouce, et cent quatre vingt dix neuf pieds et dix-huitièmes d'un pouce de profondeur de l'autre côté et en attendant au lot numéro trois, et trente neuf pieds onze pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits de batture et d'alluvion en face du dit lot de terre et toutes les améliorations y attenant.
Quatre lots de terre situés au faubourg Franklin en cette paroisse et désignés sur le plan original fait par le Voyer de la ville le 17 mai 1841 et déposé au bureau de Carlile Pollock notaire en cette ville, comme les lots no. 9, 10, 19, et 20 dans l'îlet no. 30. Lesdits lots de terre ayant les dimensions suivantes savoir:—
1o. Les lots numéros neuf et dix ayant chacun trente pieds de face à la rue Gentilly entre les rues Mandeville et Marigny, sur cent cinquante pieds huit pouces de profondeur.
2o. Les lots numéros dix neuf et vingt attenant dans le fond les lots premièrement décrits, mesurant chacun trente quatre pieds six pouces de face à la rue Célestine entre les rues Marigny et Mandeville, et cent soixante pieds de profondeur.
Quatre certains lots de terre situés à Belony dans l'Etat du Mississipi, appartenant conjointement à Nicolas Joseph Erard et à Louis de Ferriet de cette ville. Les dits lots de terre sont situés à Beloxi dans le comté de Hancock Etat du Mississipi et sont désignés par les numéros vingt quatre, vingt cinq, vingt six, vingt sept, d'après un plan fait par Charles F. Zimpel député voyer de l'Etat l'Unis sous la date du 20 mai mil huit cent trente six et déposé au bureau de W. Y. Lewis, notaire en cette ville. Le lot numéro vingt quatre mesurant cent pieds de face au Golfe du Mexique sur trois cent soixante et dix pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro vingt cinq et ... lot numéro vingt cinq, mesurant cent pieds de face au Golfe du Mexique sur trois cent quatre vingt dix pieds de profondeur sur trois cent quatre-vingt quinze pieds de profondeur au ... et ... lesdits lots numéros vingt six et vingt sept ... et trois cent quatre vingt dix pieds sur ... de profondeur.
Conditions de la vente—Un cinquième comptant et la balance à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque et billets endossés à un pour cent d'intérêt par an après leur échéance, du jour de l'échéance jusqu'au jour du paiement.
F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant F. ... pub. 19 fev.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA NELLE ORLEANS.
LES actionnaires de cette compagnie sont prévenus que l'élection annuelle de treize directeurs aura lieu lundi 5 avril 1841, au bureau de la compagnie, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m., et qu'un dividende général des profits de la dite compagnie sera payé après la dite élection le 5 avril 1841.
Par ordre du bureau.
30 m E. B. TRACY, secrétaire.

A VENDRE 7000 boisseaux de sel des Iles Turques, par le navire Lord John Russell, à vendre par
30 mars W. G. HEWES & co. rue Natchez.